

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18148 - 71ÈME ANNÉE

Visite du président du Conseil économique, social et environnemental

À la découverte de La Réunion terre d'innovation

Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental, a commencé son séjour à La Réunion par une visite de Ercane. Il a pu prendre connaissance des travaux du Pôle de compétences Qualitropic, et de Ercane, centre de recherche sur la canne à sucre fondé en 1929.



Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental a visité hier les installations de Ercane à la Bretagne. Ici la serre d'hybridation où sont produites les graines.

Hier matin, Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental, s'est rendu à Ercane, à la rencontre de l'excellence réunion-

naise dans les biotechnologies et la canne à sucre. Le président du CESE était accompagné de Gérard Grignon, conseiller de Saint-Pierre et Miquelon, et Younouss Omarjee,

conseiller de La Réunion, membres du groupe de l'Outre-mer de l'assemblée consultative.

La séquence prévue sur le site de la Bretagne a commencé par une pré-



Présentation de la bioraffinerie.

sentation de Qualitropic, le seul pôle de compétence outre-mer.

Directrice de Qualitropic, Françoise Delabaere a décrit les spécificités du « pôle de la bioéconomie tropicale ». C'est dans la recherche et ses applications que se trouvent des relais de croissance pour La Réunion. Elle a aussi fait part des difficultés de financement liées au changement des règles européennes. Ces dernières imposent une hausse de la participation du secteur privé, alors qu'à La Réunion le contexte est bien différent de celui de l'Europe. Notre île n'a pas un tissu économique fort de grandes entreprises qui peuvent massivement soutenir un pôle de compétences. De plus, le crédit d'impôt compétitivité et emploi ne fonctionne pas pour une entreprise qui veut investir dans Qualitropic.

Pour le moment, les demandes de traitement spécifique eu égard au statut de RUP de La Réunion ont eu des réponses négatives.

Jean-Paul Delevoye a constaté que la fiscalité pose problème. La question à résoudre est de réfléchir à comment mieux mobiliser l'épargne sur la recherche.

Dans le top 10 mondial

Bernard Siegmund, directeur de Ercane a ensuite présenté le centre de recherche sur la canne à sucre. Sa

création remonte à 1929. Elle est la conséquence d'une crise. Les planteurs, qui étaient aussi des industriels, étaient confrontés à des maladies dans les champs de cannes. Seule la création de nouvelles variétés résistantes à ces maladies pouvaient permettre de sauver la filière.

Aujourd'hui, l'ancien CERF utilise 7 stations d'expérimentation sur 190 hectares. Cela permet d'adapter la recherche aux contraintes des différents micro-climats de l'île. Les différences de pluviométrie, d'altitude et de chaleur sont en effet très importantes sur une faible superficie. À elle seule, La Réunion et ses 25.000 hectares compte plus de stations d'expérimentation que l'Australie, qui exploite 400.000 hectares de cannes. Bernard Siegmund précise que La Réunion dispose donc d'un outil démesuré par rapport à son industrie sucrière. C'est pourquoi la création d'un tel centre dans le contexte actuel ne serait sans doute pas possible.

Chaque année, 100.000 variétés différentes sont produites. Mais ce n'est qu'au bout de 15 à 20 ans qu'une variété peut être diffusée.

Ercane permet à La Réunion de se placer parmi les 10 premiers centres de recherche du monde. L'objectif principal reste encore d'augmenter la richesse en sucre de la plante. Cette valeur stagne pour la canne à sucre ce qui n'est pas le cas pour la betterave.

Un autre aspect est d'augmenter la richesse en fibre de la canne. Cela permet de produire un tonnage plus important sans baisser la richesse en sucre, afin de fournir davantage de bagasse aux centrales thermiques du Gol et de Bois-Rouge. Bioraffinerie et chimie verte

Bioraffinerie et chimie verte

Après quelques échanges sur les conflits d'intérêts et l'avenir de la filière dans un contexte de suppression des quotas sucriers, la présentation s'est conclue sur le rayonnement de Ercane dans le monde, et les travaux sur la valorisation des co-produits de la canne.

Les variétés mises au point à La Réunion sont présentes sur plusieurs continents : en Afrique, dans l'État de Sao Paulo au Brésil, en Asie et en Nouvelle-Guinée. Ercane travaille également en lien avec des centres de recherche de nombreux pays, tels que l'Inde, la Chine, le Brésil ou l'Australie.

Pour la recherche sur les co-produits, Ercane a investi dans une bioraffinerie et la chimie verte sur le site de la Bretagne. Cela permet de travailler sur des nouveaux produits comme les barquettes faites à partir de la bagasse, les matériaux composites, les cires de canne à partir des écumes.

Ces nouvelles valorisations se heurtent à des contraintes économiques spécifiques à La Réunion : étroitesse du marché et/ou quantité insuffisante de cannes récoltées. C'est pourquoi dans l'état actuel, Ercane vise la production aux normes européennes de molécules à fortes valeurs ajoutées sur des marchés de niche.

La visite de la délégation du CESE s'est conclue par une découverte de deux installations du site de la Bretagne : la bioraffinerie et la serre de création variétale.

Jean-Paul Delevoye a donc pu avoir confirmation que l'outre-mer, et notamment La Réunion, est un « facteur d'innovation ».

M.M.

Edito

L'ère du sondage ou bien tentative de déviation

La Réunion aura son lot de sondages d'opinion mensuelle. Dans un Département "socialement hors norme", c'est ce qu'on a trouvé de mieux pour abrutir les gens. On aurait pu croire que ce seraient les projets politiques et les propositions de sorties de crise qui méritaient l'attention des rédactions des médias, et créaient des débats afin d'éclairer les citoyens sur les enjeux et les responsabilités.

Hélas, aucun sondage sur les analyses, les thèmes de société et les échéances incontournables. Du coup, l'opinion ignore les positions des personnes médiatisées, ni sur la prochaine coupe des cannes et l'avenir de la filière, ni sur l'octroi de mer qui est remis en cause dans 5 ans, ni sur la diminution des émissions de CO₂, etc. Où sont les dizaines de milliers de logements, les dizaines de milliers d'emplois, etc Et, au bout, on appelle cela des élections "libres" alors que celles-ci sont, au contraire, encadrées par une chape de plomb.

Ceci est tellement vrai que lors du dernier passage de Paul Vergès à Réunion 1ere, il avait interrogé deux responsables médiatiques sur le nombre d'habitants à Madagascar, actuellement. L'un des rédacteurs s'est hasardé en annonçant 4-5 millions ; l'autre a préféré botté en touche. Les 2 avaient tort car sa population de Mada-

gascar se monte à 24 millions actuellement et va vers 50 millions dans une génération. Comment deux responsables politiques de leurs médias sont-il si peu instruits ? Ont-ils tiré les enseignements de leur ignorance ? Comment peuvent-ils maintenir la population dans cette ignorance ?

C'est bien comme ça que des populations cherchent, meurent et d'autres apparaissent.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Visite de Jean-Paul Delevoye

Échéance 2017 : un nouveau soutien pour la filière canne-sucre

Lors de la visite du président du Conseil économique, social et environnemental à Ercane, il a été question de l'avenir de la filière canne-sucre. Jean-Paul Delevoye a pris note des inquiétudes des acteurs de la filière.



Jean-Paul Delevoye répondant aux questions des journalistes.

Au cours de la présentation de Ercane, plusieurs débats ont surgi. Le premier a porté sur le foncier. Jean-Yves Minatchy, coprésident de l'Interprofession, a expliqué l'importance de la canne à sucre, pivot de l'agriculture et de la diversification, et les conséquences d'une diminution de la surface plantée en cannes au profit d'autres cultures.

Le président du CESE a noté que cela montre l'obligation de régler des conflits d'intérêts. Ils peuvent porter sur le foncier, mais aussi sur l'eau, une ressource à partager entre toutes les activités.

Un second échange a porté sur l'avenir de la canne. Jean-Paul Delevoye a dit être informé de la suppression du quota sucrier en 2017, et de la demande d'une subvention supplémentaire de 38 millions d'euros. Les acteurs de la filière lui ont décrit l'ampleur de la menace, car la filière canne-sucre n'est pas la filière betterave sucrière. Elle ne dispose pas des mêmes potentiels gains de productivités qui sont l'extension

de la surface cultivée, la hausse de la richesse en sucre de la betterave et la restructuration des usines. De plus, le sucre réunionnais est également concurrencé par celui venant

des pays proches, les ACP avec qui l'Union européenne signe des accords commerciaux. Sylvie Lemaire, déléguée du Syndicat des Fabricants de sucre, a dit qu'à La Réunion, personne ne remet en cause la canne à sucre. « Il n'y a pas d'autre solution », a-t-elle précisé. Elle a déclaré que « des conditions sont à mettre en place » pour que la filière arrive à passer le « point d'étape » que constitue l'échéance 2017.

Répondant aux questions des journalistes sur ce sujet, Jean-Paul Delevoye a exprimé son soutien à la filière, rappelant l'engagement pris par le président de la République pour demander à l'Europe le droit de verser une subvention supplémentaire. Il reste donc deux ans pour se préparer à la fin du quota, a-t-il dit en substance. Le président du CESE souhaite que cette décision n'ait pas pour conséquence de fragiliser l'agriculture et l'industrie de La Réunion.



Séance d'échanges au siège d'Ercane.

Nouvel indicateur de la crise

75 % des jeunes ne sont pas autonomes

Entre 16 et 29 ans, seulement un quart des jeunes Réunionnais qui ont quitté le système scolaire sont autonomes au sens où ils vivent dans leur propre logement et occupent un emploi. C'est moitié moins qu'en France. C'est une des conclusions de l'étude présentée hier par l'INSEE et la Région. Rappelons qu'à La Réunion, le taux de chômage des jeunes sortis de l'école est bien au-dessus de 50 %, soit plus du double de la France. Voici une présentation de cette enquête dans un communiqué de l'INSEE.

Insee Analyses Réunion
N° 9
Mai 2015

Les jeunes Réunionnais peinent à acquérir leur autonomie

Une fois sortis du système scolaire, seulement un quart des Réunionnais de moins de 30 ans ont à la fois leur propre logement et un emploi, prenant ainsi pleinement leur autonomie. Ils sont moitié moins nombreux que les jeunes en France métropolitaine. Les titulaires d'un diplôme du supérieur sont les plus autonomes (70 % à 29 ans). Ils accèdent plus facilement à un emploi, ce qui leur facilite l'accès à un logement. À l'opposé, les jeunes sans diplôme éprouvent beaucoup de difficultés. Ils arrêtent leurs études vers 17 ans et seulement un sur dix accède à l'autonomie par la suite.

Les jeunes hommes et femmes n'accèdent pas à l'autonomie de la même manière. Les jeunes femmes ont deux fois plus souvent leur propre logement. En majorité, elles sont en couple avec un homme qui travaille ou elles élèvent seules leur(s) enfant(s). En revanche, les femmes sont moins souvent en emploi (37 %) que les hommes (44 %).

Pour les hommes, avoir un emploi conditionne fortement l'accès à un logement mais il n'est pas suffisant. La stabilité de l'emploi et son niveau de qualification influent également.

Édouard Fabre, Insee

Couverture de la dernière publication de l'INSEE réunion.

« Avoir un diplôme favorise l'obtention d'un emploi qui permet à son tour l'accès à un logement indépendant et donc d'atteindre l'autonomie.

Les jeunes non-diplômés sont les plus pénalisés, notamment parce qu'ils ont de grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Seulement 10% sont autonomes. Bien que l'autonomie progresse avec l'âge, elle n'est encore à 29 ans, que de 23% pour les hommes sans diplôme et de 18% pour les femmes. Les titulaires d'un CAP, BEP ou d'un baccalauréat s'en sortent mieux

puisque entre 16 et 29 ans, un quart d'entre eux sont autonomes. Mais les hommes sont souvent pénalisés par des emplois précaires, qui retardent leur accession au logement.

À 29 ans, 47% ont un emploi et un logement. Les femmes de ce niveau de diplôme quittent plus tôt le foyer parental, mais moins de la moitié travaillent. Ainsi, seulement 36% sont autonomes à 29 ans.

Les diplômés du supérieur enchaînent études, emploi et logement, et sont de loin les plus autonomes (55%). Les jeunes femmes le sont encore plus que les

hommes et surtout plus tôt. La moitié des diplômées du supérieur sont autonomes à 24 ans, soit deux ans avant les hommes. Homme ou femme, ces jeunes diplômés s'installent principalement en couple sans avoir d'enfant.

Pour les hommes, l'emploi conditionne l'accès à un logement

Pour les hommes, avoir un emploi est une condition forte pour emménager dans son propre logement. Travailler multiplie par 2,3 les chances d'accéder à un logement contre 1,2 pour les jeunes femmes. Ainsi, 49% des jeunes hommes en emploi vivent dans leur propre logement contre seulement 21% de ceux qui n'ont pas d'emploi. Ensuite la stabilité de l'emploi occupé est déterminante.

Les femmes sont plus souvent indépendantes que les hommes en ayant leur propre logement. Quand elles travaillent, 70 % d'entre elles sont indépendantes. Et même sans emploi, elles ont plus souvent leur propre domicile (60 %) que les hommes qui travaillent. D'une part elles vivent deux fois plus souvent en couple avec un conjoint qui travaille. D'autre part, les femmes qui élèvent seules leur(s) enfant(s) peuvent bénéficier des aides attribuées aux parents isolés et accéder plus facilement à un logement. D'ailleurs, les jeunes femmes sans diplôme sont de tous les jeunes réunionnais les plus précoces à quitter le foyer parental : à 21 ans plus de la moitié ont leur propre logement. »

Rapport de l'OCDE

Agir en profondeur contre les inégalités

Quelques jours après la publication du rapport annuel de l'Organisation Internationale du Travail sur la précarité de l'emploi dans le monde, l'OCDE vient de tirer la sonnette d'alarme sur l'accroissement des inégalités, notamment en France.



À La Réunion, la moitié de la population sous le seuil de pauvreté. (Photo Toniox)

L'OIT révèle que « les inégalités de revenu ont atteint des niveaux record dans la plupart des pays de l'OCDE et se maintiennent à des niveaux plus élevés encore dans de nombreuses économies émergentes ». Dans la zone OCDE, les 10 % les plus riches de la population dans la zone OCDE ont un revenu d'activité qui est 9,6 fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres, alors que la proportion était de 7,1 dans les années 1980 et 9,1 dans les années 2000, selon un nouveau rapport de l'OCDE, appelé « Tous concernés : Pourquoi moins d'inégalités profite à tous ».

Un point critique

« Nous avons atteint un point critique. Les inégalités dans les pays de l'OCDE n'ont jamais été aussi élevées depuis que nous les mesurons », a déclaré le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, lors du lancement du rapport, à Paris. Ce dernier a indiqué que « les données montrent que de fortes inégalités nuisent à la croissance ». « L'action politique devrait être motivée tant pour des raisons économiques que pour des raisons

sociales. En ne s'attaquant pas au problème des inégalités, les gouvernements affaiblissent le tissu social dans leur pays et compromettent leur croissance économique à long terme » a ajouté ce dernier.

En France, entre 2007 et 2011, les inégalités ont augmenté plus nettement que dans les autres pays de l'OCDE. Le coefficient de Gini* de la France, qui mesure les écarts de patrimoine et de revenus entre les individus, est passé de 0,293 à 0,309 sur cette période. « Il s'agit d'une rupture importante par rapport à la tendance de long terme, puisque depuis les années 1980, les inégalités étaient relativement stables en France, alors qu'elles étaient en augmentation dans un certain nombre de pays, comme l'Allemagne ou les États-Unis », constatent les auteurs du rapport. Le rapport préconise « de se préoccuper des conditions de travail », car l'augmentation de la part des personnes travaillant à temps partiel, sous contrat à durée déterminée ou comme travailleur indépendant est « un facteur important de l'accroissement des inégalités ».

Les jeunes sont les plus touchés, car 40 % d'entre eux occupent un emploi atypique et la moitié environ

des travailleurs temporaires ont moins de 30 ans. Le rapport propose de « faire davantage pour réduire les écarts entre hommes et femmes ». Les femmes sont certes plus nombreuses à travailler mais 16 % d'entre elles ont un emploi non rémunéré et elles ont un salaire inférieur de 15 % par rapport à celui des hommes.

Il y a nécessité à réduire les inégalités

Le rapport met en évidence l'accroissement des inégalités et le peu d'opportunités sur le marché du travail qui freinent à la croissance économique à long terme. « À mesure que les inégalités augmentent, les familles des catégories socio-économiques inférieures connaissent une baisse significative du niveau d'éducation et de compétences, ce qui implique un gaspillage important de potentiel et une moindre mobilité sociale », a indiqué la note de synthèse du rapport.

Pour réduire les inégalités et stimuler une croissance inclusive, l'OCDE a estimé que les gouvernements devraient « promouvoir l'égalité entre hommes et femmes en matière d'emploi ; élargir l'accès à de meilleurs emplois ; et encourager le renforcement des investissements dans l'éducation et les compétences tout au long de la vie active ».

Ces mesures seraient possible via la redistribution de l'impôt et des transferts, « comme moyen efficace de réduire les inégalités ». L'organisation a constaté une efficacité décroissante des mécanismes de redistribution, dans de nombreux pays, raison pour laquelle, les politiques publiques « doivent garantir que les individus les plus riches, et aussi les entreprises multinationales, paient leur part de la charge fiscale ».

Billet philosophique

« Tyinbo kèr maron »

Si la philosophie doit vraiment servir à analyser notre société pour la transformer, nous avons certainement des enseignements philosophiques à tirer des divers événements culturels que nous vivons chaque jour. À ce sujet, nous allons citer trois exemples parmi d'autres vécus ces derniers jours à La Réunion.



Reynolds Michel lors de la projection par l'association Yambane de son film sur la répression dont cet ancien prêtre a été victime.

Tout d'abord, nous voudrions faire connaître l'œuvre d'une écrivaine et cinéaste canadienne, Naomi Klein, présentée le 12 mai dernier par l'Association Initiatives Dionysiennes (AID) lors d'un débat animé par Pierre Balcon autour du film "La stratégie du choc". Dans ce documentaire, Naomi Klein montre comment le système capitaliste utilise constamment les chocs émotionnels au détriment de la connaissance, de la réflexion et de l'esprit critique pour cultiver la dépression, la désespérance et la résignation des citoyens.

La réalisatrice ayant conclu son film en déclarant qu'« il va falloir descendre dans la rue » pour en finir avec « la seule loi du marché et la barbarie de la spéculation », des participants à cette rencontre ont dénoncé le fait que par ce système « le peuple réunionnais est spectateur et non acteur de son destin ». Ils ont aussi dénoncé « la colonisa-

tion des esprits à La Réunion » par « une propagande pour faire entrer les messages de la bourgeoisie dans le crâne des gens ».

« L'évangile de la vie selon Reynolds Michel »

La résistance réunionnaise à ces pratiques néo-coloniales a été illustrée le 10 mai au Centre socio-culturel Nelson Mandela de La Possession par l'association Yambane pour célébrer la Journée commémorative de la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité. À cette occasion, Marie-Claire Madé et Jean-André Joron ont organisé la présentation du livre d'Expédite Cerneaux-Laope, "Clotilde, de la servitude à la liberté", puis une exposition de peintures anti-esclavagistes de Jimmy Cambo-

na avec un accompagnement musical et enfin la projection en avant-première du film réalisé par leur association avec Joseph Toll sous le titre « L'évangile de la vie selon Reynolds Michel ».

Les combats anti-colonialistes menés par cet ancien prêtre depuis plus de 50 ans et les répressions très graves dont il a été victime notamment dans les années 60-70 sont très importants à faire connaître aux nouvelles générations pour « former les jeunes à la démocratie citoyenne », comme l'a dit un jeune à la rencontre d'AID. Et cet engagement, Reynolds Michel le continue aujourd'hui avec l'Espace pour Promouvoir l'Interculturel.

« Nout péi, tyinbo »

Ce combat très important pour faire reconnaître, valoriser et enrichir sans cesse les atouts de l'identité réunionnaise, on l'a retrouvé sur Canal + ce lundi 18 mai dans un beau concert de Davy Sicard de décembre dernier à Saint-Gilles et dans un documentaire très intéressant d'Alexandre Goutié intitulé "Le chant de tous les possibles" sur l'engagement de ce grand artiste avec son groupe. En effet, dans ses chants, il se dit « fier d'être créole », il nous appelle à « faire que le mot "libre" à jamais résonne » et proclame : « tir pa lo kréol pou mèt lo fransé ».

Davy Sicard nous encourage aussi à cultiver la mémoire de nos ancêtres : « Au nom de mes pères, réveillons-nous, marchons la tête haute ; je te le demande : liberté ! ». Et il nous fait prendre conscience : « Nout péi, tyinbo ; ou lé mon péi ; tyinbo kèr maron ».

Roger Orlu

Oté

Késtyon san répons pou zordi !

Na dé-troi soir Paul Vergès la pass dann télé dsi Rényon promyèr. Mi sava pa fé, konm di lo kont, in kont randi. Mi sava solman rakont in kékshoz l'arivé ké moin la trouv komik épi tris an mèm tan. Ala l'afèr :

Momandoné, dann lo l'émissyon, sé lo l'interviouvé k'i poz késtyon. Kèl késtyon li poz lo dé pèrsone. D'aprezot, konbienn moun i viv Madégaskar ? Emmanuelle Haggai, in gran résponsab dann la rédaksion Rényon promyèr, i komans par di èl pèrsònèl, èl i prann ar pal o risk pou réponn lo késtyon. Mésyé Montrouge rédaktèr an shèf lo JIR, pou son par, li pran lo risk épi li di kat sink milyon d'moun par la.

Paul i romark li l'avé rézon poz lo késtyon épi li di koméla nana 24 milyon malgash. L'ané 1947 l'avé kat-sink milyon, é an 2050 nora 55milyon : in jéan a koté d'nou in p'ti nin... La pa tousa, moin mi kalkil si l'avé poz késtyon dsi lo nonm fransé dan La Frans banna noré koni par kèr. Si l'avé d'mann konbienn d'moun i viv dann Paris, lo intra-miros é lo éstra-miros bann zournalis nora koni san molir...

Alor, pou kosa zot i koné pa konbienn moun i viv Madégaskar ? Pars, sanm pou moin, pou zot Madégaskar é zéro lé parèy ; la pa domin la vèy li va kont pou kékshoz dann l'éspri banna.... Poitan l'èr i vien péi-la, sar in gran péi. Konm k'i diré in nouvo dragon l'oséan indien é nou ? Késtyon mi lès san répons pou zordi.

Justin

« Mantèr konm in rashèr d'dan ! » - In kozman pou la rout

Kosa k'i lé in rashèr d'dan ? Sirman sa in dantis zot i vé dir. Sirman kozman-la lé éné, kan bann dantis té i fé mal z'ot pasyan... Pars lo bann z'instriman té pa bien modèrn, pars médikalman pou andormi lété pa bien éfikas, pars lo dan mal soigné té i fatig bann zansiv épi san k'i touch lo dan té i fé déza mal é kan té i angaj lo rashaj ou bien i fé tourn la frèz, marmay lé bon pou kriy l'asasin... Lo dantis i di : « Inkyète pa, moin mi fé pa mal demoun. » Alé oir doulèr i trap aou vèy pa koman. Ala pou kosa i di : « Mantèr konm in rashèr d'dan ! ».